

## Adhésion

	Plongée Bouteille	Formation (*)		Etudiants & scolaires	Encadrants
		N1	N2/N3/N4		
Adhésion	119 €	119 €	119 €	79 €	69 €
Licence	48 €	48 €	48 €	48 €	48 €
Formation (*)		129 €	259 €		
<b>Total</b>	<b>167 €</b>	<b>296 €</b>	<b>426 €</b>	<b>127 €</b>	<b>117 €</b>

Formation théorique seule (pour les adhérents)		<b>30 €</b>
Formation Nitrox (pour les adhérents)		<b>69 €</b>
Formation Nitrox confirmé (pour les adhérents)		<b>114 €</b>
Droit d'entrée pour un plongeur non adhérent		<b>15 €</b>

## Licence seule

Licence adulte seule		<b>48 €</b>
Licence jeune seule (de 12 à 16 ans)		<b>29 €</b>
Licence enfant seule (moins de 12 ans)		<b>13 €</b>

## Plongée

Plongée à l'unité pour un adhérent		<b>20 €</b>
Plongée à l'unité pour un adhérent étudiant & scolaire		<b>15 €</b>
Carte de 10 plongées pour un adhérent carte valable 2 ans		<b>170 €</b>
Carte de 20 plongées pour un adhérent carte valable 2 ans		<b>290 €</b>
Amis de la fédération, avec ou sans matériel (plongeur extérieur)	droit d'entrée 15€ +	<b>40 €</b>
Invité et adhérent d'un club du sud Finistère (un adhérent peut avoir un invité pour une plongée où il est lui-même plongeur) : <b>droit d'entrée 15€ +</b>		<b>20 €</b>

## Location de matériel :

Bouteille gonflée	adhérents	<b>gratuit</b>
Gilet de stabilisation	adhérents	<b>gratuit</b>
Détendeur	adhérents	<b>gratuit</b>
Bloc NITROX + 2 détendeurs NITROX (gonflage inclus)	adhérents	<b>gratuit</b>
Bloc NITROX + 2 détendeurs NITROX (gonflage inclus)	extérieurs	<b>10 €</b>
Remplissage bloc déco O2 perso 7 litres		<b>25 €</b>
Bloc déco O2 (7 litres)		<b>10 €</b>

## Groupe

Droit d'entrée groupe		<b>20 €</b>
A partir de 5 plongeurs (blocs inclus) : la plongée		<b>30 €</b>
A partir de 10 plongeurs (blocs inclus) : la plongée		<b>28 €</b>

## Autre

TIV		<b>5 €</b>
Baptême (en bateau, aux Glénan)		<b>70 €</b>

## Bateau

Facturation minimale pour effectuer une sortie bateau (hors location de matériel)		<b>119 €</b>
--	--	--------------

## (\*) forfait formation incluant

- La licence FFESSM (assurance en R.C.) et l'adhésion
- La formation en piscine en mer et théorique
- La fourniture de bouteille, gilet et détendeur
- L'enregistrement auprès de la FFESSM / CMAS et la délivrance des diplômes